

Inséminer à 15 mois?

Sur le plan international, un âge précoce au premier vêlage est abordé comme stratégie pour améliorer la rentabilité de la production laitière. Cela convient-il aussi en Suisse?

jbg. «C'est logique: moins une exploitation garde de jeunes animaux ou les place sous contrat d'élevage, moins les coûts pour ce groupe d'animaux «improductifs» sont élevés. C'est pourquoi, les génisses doivent être inséminées aussi tôt que possible», toujours plus d'éleveurs rejoignent les propos publiés par la presse spécialisée internationale. Que cette stratégie convienne ou non à l'exploitation dépendra des conditions-cadres de cette dernière et notamment d'une gestion intensive et efficiente de la remonte.

Premier vêlage à 24 mois

Au vu de ces considérations économiques, sur le plan international, un âge au premier vêlage de 24 mois, donc une insémination à 15 mois, est conseillé pour les génisses Holstein.



En mesurant régulièrement le poids des veaux d'élevage, on peut déterminer à quel moment une première insémination est possible.

Âge au premier vêlage en Suisse

Race	Âge moyen au premier vêlage en Suisse
SI	32.2
SF	30.1
RH	29.4
HO	29.3
BS	30.0
OB	31.0

Sources: www.swissherdbook.ch et SBZV, Zoug

Les conditions requises sont:

- un bon développement durant la première année d'élevage
- des animaux résistants
- des génisses avec un bon gabarit et une bonne capacité de consommation de fourrage
- un poids d'environ 400kg à la première insémination
- un poids d'environ 600kg au premier vêlage

Une génétique axée sur la production laitière rend possible cette tendance à obtenir des jeunes animaux à maturité précoce – pour autant que les conditions d'élevage correspondent. Les chiffres actuels publiés par les fédérations suisses d'élevage montrent cependant que cette tendance n'a pas (encore) entièrement abouti ou que, sur la base des conditions-cadres, un âge au premier vêlage un peu plus élevé est préféré.

Poids à la première insémination

Pour toutes les races, on admet que les génisses devraient avoir atteint 60% (soit environ 380–400kg) de leur poids final au moment de la première insémination. Pour que le gabarit minimal soit atteint, il faut que le tour de poitrine des génisses à inséminer soit d'environ 175cm et la hauteur

à la croupe (pour les races laitières) de plus de 133cm. Dès que ces conditions sont remplies, les génisses peuvent être inséminées. L'âge ne joue qu'un rôle secondaire. La pratique le montre: plus les génisses sont jeunes et plus le taux de succès de l'insémination est généralement bon. Les génisses plus âgées peuvent présenter des problèmes de fécondité si elles deviennent trop grasses.

Mesurer vaut mieux qu'estimer

Il n'est pas toujours simple d'estimer le poids vif d'une génisse. Si l'on se trouve en hauteur par rapport à la génisse (sur l'axe fourrageur par exemple), on tend à sous-estimer son poids. C'est pourquoi, il est plus judicieux de peser ou de mesurer les animaux. Peu d'exploitations étant équipées d'une balance, le ruban métrique peut rendre de bons services. Il permet d'obtenir des indications importantes, avant et après le sevrage des veaux déjà, sur le potentiel d'accroissement journalier atteint avec l'alimentation des veaux sur l'exploitation et les éventuelles mesures d'optimisation qui s'imposent. Les exploitations qui souhaitent appliquer la stratégie d'un âge précoce au premier vêlage doivent mesurer le poids du jeune bétail tous les deux mois environ. Si l'on peut immobiliser les ani-

Ces conditions devraient être remplies pour qu'une génisse soit inséminée pour la première fois:

Poids vif:	390–400kg
Tour de poitrine:	environ 175 cm
Hauteur à la croupe:	environ 133 cm
(un peu moins pour les races d'origine)	

Ces indications dépendent essentiellement du développement et moins de l'âge.

maux dans le cornadis, il s'agit d'une affaire de quelques minutes par génisse. Ce faisant, on voit rapidement à quel moment la génisse atteint le poids nécessaire pour une première insémination et on gagne du temps. La courbe de poids de chaque animal sera relevée. Que ce soit sous forme électronique ou sous forme papier: une fiche séparée pour chaque veau d'élevage est un bon moyen pour documenter aussi bien les éventuelles maladies et autres remarques, que l'évolution du poids.

700g d'accroissement journalier

Les accroissements journaliers jusqu'à l'âge de 12 mois sont décisifs pour le bon succès du concept de l'insémination première précoce. Il faut 700g d'accroissement journalier pour un veau de race laitière. Cela n'est possible qu'avec un fourrage de base et un aliment d'élevage qui soient de la meilleure des qualités. Il est important de prévenir un ralentissement de la croissance après le sevrage en habituant les veaux à consommer de bonnes quantités de fourrage de base et d'aliment, avant le sevrage déjà.

Les éléments décisifs pendant l'élevage sont:

- donner de petites quantités d'aliment d'élevage après une semaine déjà, renouveler quotidiennement.
- donner de l'eau à volonté, dès le début; contrôler et nettoyer les seaux et abreuvoirs tous les jours.
- affourager du foin de grande qualité dès l'âge de 1 semaine.
- limiter la quantité de lait à 7 litres par jour et la durée à 6-10 semaines (quantité totale 250 à 400kg de lait). Plus la quantité de lait abreuviée est petite et plus la quantité de fourrage consommée est grande.
- ne pas sevrer les animaux en même temps que l'introduction de l'aliment d'élevage ni un changement de lot ou d'étable.
- habituer progressivement les animaux à l'ensilage; ne pas donner de l'ensilage d'automne ni d'herbe mouillée aux jeunes animaux, étant donné que les teneurs élevées en cendres brutes et en acide butyrique freinent la consommation.

- veiller à un approvisionnement suffisant en protéine si la ration comporte du maïs.
- adapter la quantité d'aliment concentré à la qualité du fourrage de base.
- attention: une ration trop riche en énergie entraîne un dépôt accru de graisse dans les tissus de la mamelle et une moindre production laitière par la suite.
- garder les veaux en lots du même âge; les plus petits et les plus légers doivent toujours avoir accès à l'eau et au fourrage sans qu'ils soient refoulés par les plus grands.
- garantir un approvisionnement minéral riche en calcium (à l'étable et au pâturage!).
- faire pâturer les génisses avant la première insémination uniquement si une bonne gestion de la pâture est garantie et qu'un apport de concentrés est possible. Si ce n'est pas le cas, la stratégie d'un âge précoce au premier vêlage est inadéquate, car l'accroissement journalier nécessaire ne peut être atteint.
- traiter les génisses qui pâturent contre les parasites.

Mettre les génisses portantes à l'alpage?

Selon la condition corporelle, il faudra passer à une «ration maigre» sans concentrés à l'âge de 13 mois déjà. Le maïs sera rayé du plan d'alimentation. Même l'ensilage d'herbe sera complété avec de la paille coupée courte ou du foin extensif, ceci afin d'éviter tout engraissement. Même dans un élevage intensif, la mise à l'alpage des génisses dès la deuxième année est vivement conseillée pour renforcer

l'appareil locomoteur et améliorer la consommation de fourrage de base. Il est important de garantir l'approvisionnement en éléments minéraux.

Intégrer le troupeau de vaches avant le vêlage

Plus les génisses sont jeunes au moment du premier vêlage et plus il est important de les intégrer rapidement au troupeau de vaches. Au plus tard quatre semaines avant le vêlage, les génisses devraient pouvoir se familiariser avec les conditions de l'étable et trouver leur place dans la hiérarchie du troupeau. Le démarrage de la lactation leur sera par ailleurs facilité, si les jeunes primipares reçoivent déjà du concentré et peuvent s'habituer à la ration des vaches laitières.



Le moment d'inséminer les génisses pour la première fois dépend principalement de leur état de développement; l'âge est secondaire.